



Lettre d'information N°20 - 16 mai 2024

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Report de la date de dépôt des dossiers PAC : Les demandes d'aides de la PAC liées à la surface au titre de la campagne 2024 peuvent être déposées jusqu'au vendredi 24 mai 2024. [En savoir plus](#)

Le projet de loi agricole est arrivé : Les députés ont débuté l'examen du projet de loi consacré à la souveraineté en matière agricole et au renouvellement des générations en agriculture. Zoom sur ce texte tant attendu. [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

Ouvrages hydrauliques agricoles, ICPE en élevage : Le décret n° 2024-423 du 10 mai 2024 réduit les délais de recours contentieux exercé par des tiers contre des projets agricoles et ouvrages hydrauliques. [En savoir plus](#)

Lutte contre l'IAHP : Une instruction technique DGAL/SDSBEA/2024-269 du 10 mai 2024 met en œuvre un second marché de vaccins contre l'influenza aviaire avec une phase pilote pour la vaccination au couvoir des cannetons. [En savoir plus](#)

TVA applicable aux établissements équestres : L'administration fiscale met à jour sa documentation concernant l'application à compter du 1er janvier 2024 du taux réduit de TVA de 5,5 % aux activités des établissements équestres. [En savoir plus](#)

Ralentissement du nombre d'exploitations HVE : Au 1er janvier 2024, 38 351 exploitations agricoles sont certifiées Haute Valeur Environnementale (HVE). Un nombre qui progresse, mais à un rythme moins soutenu. [En savoir plus](#)

Révision de la PAC : Les 27 Etats membres de l'UE ont entériné définitivement, lundi 13 mai 2024, une révision de la PAC. [En savoir plus](#)